

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 063-200035012-20260629-GESLS2026_00027-BF



Compte financier unique

Rapport de présentation

2 0 2 5

SOMMAIRE

I.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	1
	A. PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025	2
II.	EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2
	A. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES.....	2
	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3
	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4
	B. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES.....	4
	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4
	DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6
	C. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	7
III.	EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
	A. RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
	B. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	7
	C. RESULTAT D'INVESTISSEMENT.....	8
IV.	RATIOS D'EPARGNE ET D'ENDETTEMENT	9

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le compte financier unique (CFU) constitue un document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif, établi par l'ordonnateur, et au compte de gestion établi par le comptable public. Il sera obligatoire à partir du premier semestre 2027 pour toutes les entités publiques locales sous le référentiel budgétaire et comptable M57.

Le SMO Biopôle Clermont-Limagne a fait le choix d'anticiper cette date afin de se préparer au mieux à tous les changements induits (nouvelle maquette réglementaire, gestion des flux avec la DGFIP, intégration d'autres annexes...).

La mise en place du Compte Financier Unique (CFU) vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence de la lisibilité de l'information financière.
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le comité syndical va donc délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

La présentation de ce rapport relatif au compte financier unique 2025 permettra de fournir aux membres du comité syndical les informations financières essentielles pour :

- Vérifier la réalisation effective, en dépenses et en recettes, du budget 2025, adopté le 27 mars 2025 (DEL_25_005), tel que modifié par la décision modificative n°1 (DEL_25_012) du 25 juin 2025 et la décision modificative n°2 (DEL_25_021) du 20 novembre 2025.
- Constater l'évolution des comptes du SMO Biopôle Clermont-Limagne au cours des derniers exercices.
- Appréhender la situation financière du SMO Biopôle Clermont-Limagne au 31 décembre 2025 en présentant la structure de l'exécution du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette.

A. PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 LES GRANDES MASSES

	DEPENSES	RECETTES
FUNCTIONNEMENT		
Dépenses d'ordre	229 128	Recettes d'ordre 86 479
Dépenses Réelles	2 056 528	Recettes Réelles 2 642 815
Total Dépenses	2 285 656	Total Recettes 2 729 294
Résultat de fonctionnement 2025		443 638
Résultat de fonctionnement N-1		3 025 452
Part affectée à l'investissement en 2025		-1 000 000
Excédent cumulé de clôture Fonctionnement	2 469 089,77	
INVESTISSEMENT		
Dépenses d'ordre	86 479	Recettes d'ordre 229 128
Remb.capital de la dette & cautions	186 107	Emprunts et dettes assimilées 409 056
		Excedent de fonctionnement capitalisé 1 000 000
Dépenses réelles d'équipement	544 675	Recettes réelles d'équipement 0
Total Dépenses Investissement	817 261	Total Recettes Investissement 1 638 183
Résultat d'investissement 2025		820 923
Résultat d'investissement N-1		1 918 640
Excédent cumulé de clôture Investissement	2 739 562,60	
Total excédents cumulés (hors Restes à réaliser)	5 208 652,37	

RESULTAT D'EXECUTION

L'exécution de la section de fonctionnement en 2025 fait apparaitre un excédent de **444 k€**.

L'exécution de la section d'investissement en 2025 fait apparaitre un excédent de **821 k€**.

En incluant les résultats reportés de l'année N-1, il ressort en fonctionnement, un excédent cumulé de **2 469 k€**, et en investissement, un excédent cumulé de **2 740 k€**, soit un résultat cumulé excédentaire (toutes sections) avant prise en compte des « restes à réaliser » de **5 209 k€**.

Le montant des « restes à réaliser » en investissement est de 232 k€ en dépenses (à financer) et 1 800 k€ en recettes. Ces restes à réaliser ont fait l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2026.

II. EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

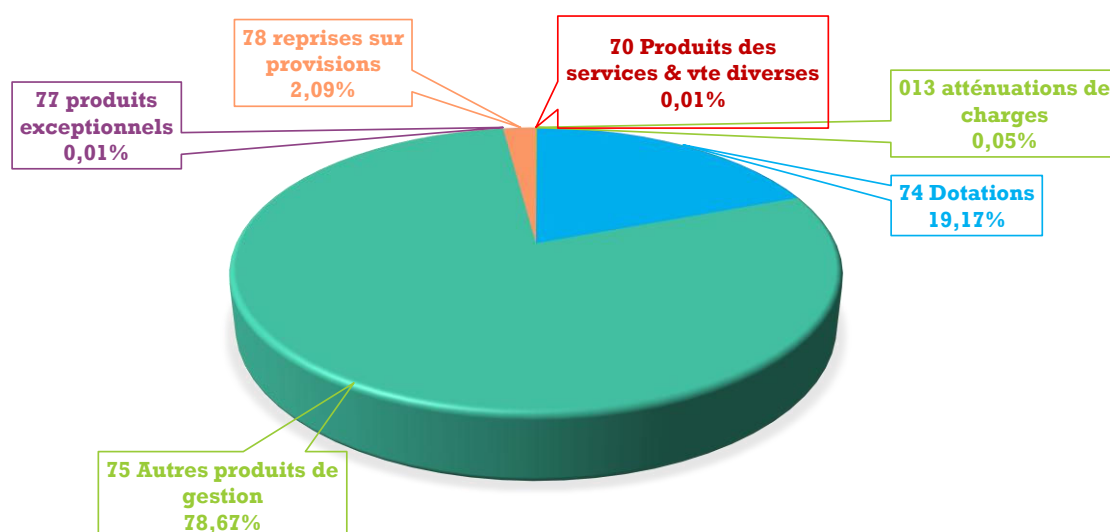
A. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES

Les recettes de fonctionnement constatées au compte financier unique 2025 (réelles et d'ordre) sont arrêtées à **2 729 k€** dont 2 643 k€ de recettes réelles et 86 k€ de recettes d'ordre.

Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRES	CA 2024	BP 2025	CFU	Réalisation	2024/2025
013 atténuations de charges	0	1 500	1 602	106,8%	
70 Produits des services & vte diverses	1 318	1 500	142	9,5%	-89,2%
74 Dotations	697 160	506 670	506 670	100,0%	-27,3%
75 Autres produits de gestion	2 497 654	2 056 470	2 079 082	101,1%	-16,8%
77 produits exceptionnels	196 922	5 000	202	4,0%	-99,9%
78 reprises sur provisions	0	39 000	55 117		
TOTAL RECETTES RÉELLES	3 393 054	2 610 140	2 642 815	101,3%	-22,1%
042 Op ordre de transfert entre section					
777Sub. d' invest. transférées	86 479	86 580	86 479	99,9%	0,0%
TOTAL RECETTES D'ORDRE	86 479	86 580	86 479	99,9%	0,0%
TOTAL RECETTES REELLES ET D'ORDRE	3 479 533	2 696 720	2 729 294	101,2%	-21,6%
002 résultat reporté		2 025 452			
TOTAL RECETTES	3 479 533	4 722 172	2 729 294		-21,6%

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes réelles de fonctionnement 2025 sont **en baisse de 12%** par rapport à 2024 (CA 2024 hors recettes exceptionnelles et hors dotation filet de sécurité). Elles sont composées comme suit :

AUTRES PRODUITS DE GESTION (CHAP. 75)

Représentant 78% des recettes réelles de fonctionnement, ce chapitre constitue la principale ressource du SMO Biopôle Clermont-Limagne. Directement lié au taux d'occupation des sites, le produit des loyers et charges s'établit à **2 079 k€** en 2025, soit un **recul de 16,8%**. Cette baisse s'explique par des liquidations d'entreprises locataires ayant entraîné une réduction significative des surfaces louées. (Le pourcentage d'occupation en m² en 2025 est de 52% à RIOM contre plus de 60% en 2024, même si la situation est stable pour Saint-Beauzire et Clermont.)

PARTICIPATIONS REÇUES (CHAP. 74)

Elles représentent 19% des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit essentiellement de la contribution des membres (**506 k€**).

PRODUITS DES SERVICES & VENTE DIVERSES (CHAP. 70)

Elles ne représentent que **0.01%** des recettes réelles, de refacturation de frais de photocopies et de salles de réunions.

PRODUITS EXCEPTIONNELS (CHAP. 77)

Ces produits exceptionnels représentent **0,01%** des recettes réelles de fonctionnement. Ils recouvrent des recettes diverses : rachat de matières premières issues des produits recyclés du site de Riom, refacturation de l'achat des équipements de contrôle d'accès au portail mise à disposition des locataires.

RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs ayant un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels.

AMORTISSEMENT DE SUBVENTIONS TRANSFÉRABLES

En 2025, le SMO Biopôle Clermont-Limagne a passé des écritures d'amortissement de subventions perçues (pour les sites de Clermont-Ferrand, le Brezet et de Saint-Beauzire bât CCI) d'un montant de **86 k€**.

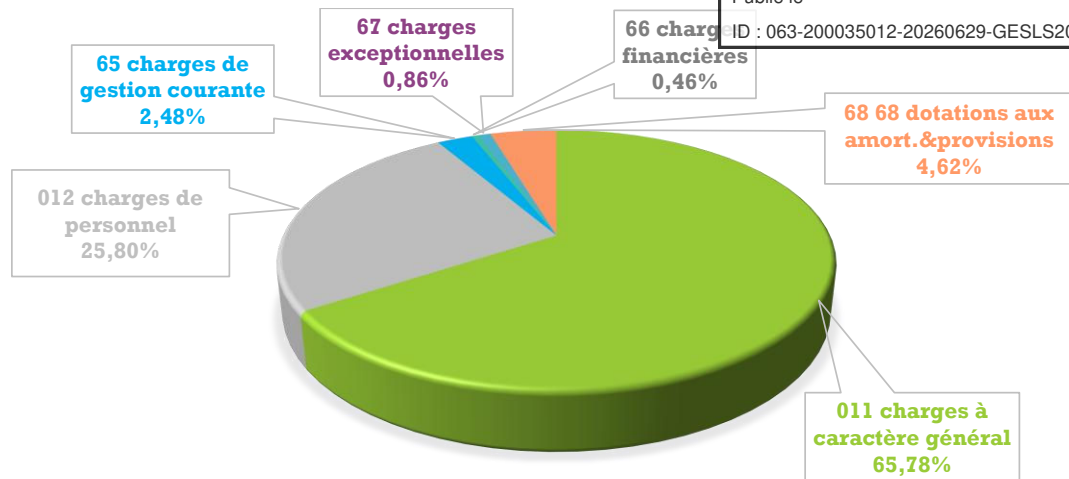
B. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 représentent **2 286k€** dont 2 056k€ de dépenses réelles et 229k€ de dépenses d'ordre.

Elles sont réparties de la manière suivante :

CHAPITRES	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Réalisation	Evolution % 2024/2025
011 charges à caractère général	1 545 869	1 615 019	1 352 708	83,8%	
012 charges de personnel	568 436	595 543	530 727	89,1%	-6,6%
65 charges de gestion courante	6 398	52 142	50 934	97,7%	696,0%
66 charges financières	15 790	9 408	9 399	99,9%	-40,5%
67 charges exceptionnelles	10 247	19 000	17 719	93,3%	72,9%
68 dotations aux amort.&provisions	314 131	95 041	95 041		
TOTAL DEPENSES RÉELLES	2 460 873	2 386 153	2 056 528	86,2%	-16,4%
023 Autofinancement		2 104 219			
042 Dotations aux amortissements	385 387	231 800	229 128	98,8%	-40,5%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	385 387	2 336 019	229 128	9,8%	-40,5%
TOTAL DEPENSES REELLES ET D'ORDRE	2 846 259	4 722 172	2 285 656	48,4%	-19,7%

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

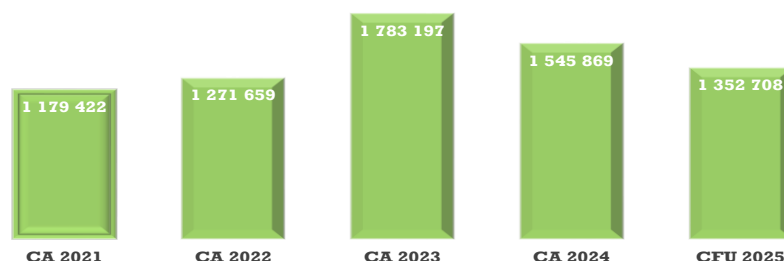


La répartition des dépenses de fonctionnement montre que les charges à caractère général représentent près de 66% des dépenses réelles totales de fonctionnement.

LES CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL (CHAP.O11)

Les charges courantes regroupent des dépenses nécessaires au fonctionnement des services. C'est le premier poste de dépenses en fonctionnement avec un montant de **1 353 K€**. Il enregistre une **baisse de 12,48%** par rapport à 2024. Cette baisse est due à une diminution du coût du gaz et de l'électricité et du travail quotidien des agents responsable des bâtiments dans le suivi et les consultations pour les frais d'entretien des bâtiments. Le taux de réalisation de ses dépenses est de 84% par rapport aux prévisions.

Evolution des charges à caractère général en €



Charges à caractère général	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Fluides (eau, électricité, gaz, carburant)	463 270	546 874	1 013 834	729 369	520 308
Achat de fournitures diverses	2 242	14 137	28 995	21 052	19 472
Contrats de prestation & locations Mobilières	14 762	21 721	42 925	19 776	27 518
Entretien (terrains et batiments)	81 124	37 962	64 489	99 896	75 669
Maintenance	169 046	193 626	165 813	168 152	172 797
Assurances	20 160	20 649	37 153	34 392	36 991
Etudes et recherches & honoraire	0	4 413	333	3 271	28 296
Communication, formation, missions...	44 980	40 666	21 970	28 528	29 388
Frais de gardiennage	209 445	211 356	219 241	228 713	229 568
Frais de nettoyage	36 359	36 940	39 440	40 203	39 715
Taxes foncières (Bâtiments mis à dispo))	81 922	85 287	87 454	90 892	92 956
Taxe fonciere (site Riom)	56 113	58 029	61 550	81 625	80 031
Total	1 179 422	1 271 659	1 783 197	1 545 869	1 352 708

CHARGES DE GESTION COURANTES (CHAP.65)

Les dépenses de gestion courantes, d'un montant du **51 k€**, représentent **2,48 %** des dépenses réelles de fonctionnement. Le chapitre regroupe les créances éteintes à l'encontre des sociétés Aptys Pharmaceuticals et de Biofilm control (45 K€) suite aux liquidations des entreprises ; les participations financières au festival « Tous en BD » de

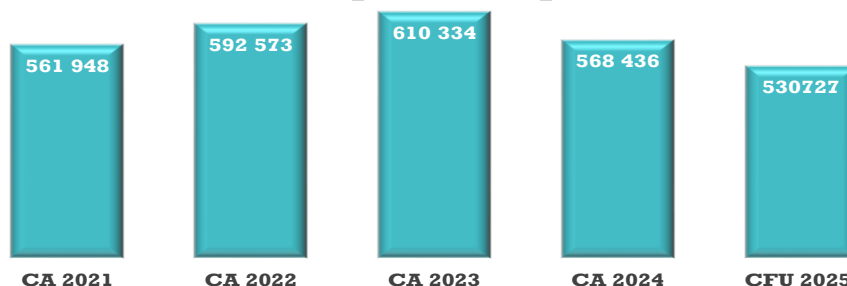
Saint-Beauzire (0.7 K€) ; le soutien à l'organisation des Journées Doctorales des Sciences de la vie, de la santé, agronomie, et environnement (SVSAE) (0.3 K€) ; les frais de déplacements d'élus (0,7 K€) et enfin les frais d'hébergement informatiques d'une plateforme de travail collaboratif (NextCloud) et du site internet (4 K€).

CHARGES DE PERSONNEL (CHAP.012)

Les dépenses de personnel s'élèvent à **531 k€**. Elles ont **baissé de 7%** par rapport à 2024.

Elles regroupent les dépenses relatives aux rémunérations du personnel, les remboursements liés à la mutualisation des services de Riom Limagne et Volcans et Clermont Auvergne Métropole, la participation à la mutuelle prévoyance, la part supportée des chèques déjeuners et l'adhésion au CNAS.

Évolution des dépenses de personnel en €



La baisse constatée s'explique par le fait que le compte administratif 2024 intégrait la régularisation des remboursements de la mutualisation des services de Clermont Auvergne Métropole pour deux exercices, incluant celle de 2022 d'un montant de 27 k€. A effectif constant, la dépense de personnel est également plus faible, en raison d'une rémunération plus faible pour le poste de direction et de responsable des bâtiments de Saint-Beauzire, comparée aux deux postes précédents de direction et de direction adjointe.

CHARGES FINANCIERES (CHAP.66)

Les charges financières sont constituées des intérêts de la dette transférée par les membres du SMO Biopôle Clermont-Limagne lors de sa création. Elles baissent par rapport à l'année 2024. Leur montant est de **9 k€**.

CHARGES EXCEPTIONNELLES (CHAP.67)

Les charges exceptionnelles s'établissent à **18 k€**. Elles représentent 0,86% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles comprennent l'ensemble des opérations d'annulations ou réductions partielles des titres concernant la régularisation des charges locatives sur l'exercice antérieur (2024).

DOTATIONS AUX PROVISIONS (CHAP.68)

Les provisions sont établies dans le but de couvrir les risques de dépréciation des actifs circulants. Le SMO Biopôle Clermont-Limagne a donc constitué des provisions pour créances douteuses pour un montant de **95 k€**.

DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Il s'agit des opérations d'amortissement sur l'actif immobilisé d'un montant de **229 k€**.

C. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2025 a été clôturé avec un excédent de fonctionnement de **2 469 k€**, composé du résultat de l'exécution de l'exercice 2025, soit 444 k€, et du résultat de fonctionnement reporté en 2024, soit 2 025 k€.

III. EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement réalisées en 2025 représentent **1 638 k€**. Elles sont constituées de souscription d'emprunt (400 k€), des cautions des locations (9 k€), de la dotation de réserve (1 000 k€) et des opérations comptables sans flux financier (229 k€).

Elles se répartissent comme suit :

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux réalisation	Evol en % CA24/CA25
10	Dotations fonds divers et réserves		1 000 000	1 000 000		
16	16 Emprunts et dettes assimilées					
	Emprunt		2 200 000	400 000		
	Dépôts de garantie	9 032	6 000	9 056	150,9%	50,9%
024	TOTAL OP RÉELLES	9 032	3 206 000	1 409 056	44,0%	-56,0%
021	021 Virement de la section de fonctionnement		2 104 219			
040	040 Op ordre de transfert entre sections					
	28 Amortissements	195 025	231 800	229 128	98,8%	17,5%
	192 Plus vlaue	129 127				
	2115 terrains batis	60 873				
	21838 Autres materiels informatique	362				
	TOTAL OP D'ORDRE	385 387	2 336 019	229 128		
	TOTAL RECETTES OP réelles et ordre	394 419	5 542 019	1 638 183		
001	001 Résultat reporté		1 918 640			
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	394 419	7 460 659	1 638 183		

B. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2025 à **817 k€** dont 731 k€ de dépenses réelles et 86 k€ de dépenses d'ordre.

Elles se répartissent comme suit :

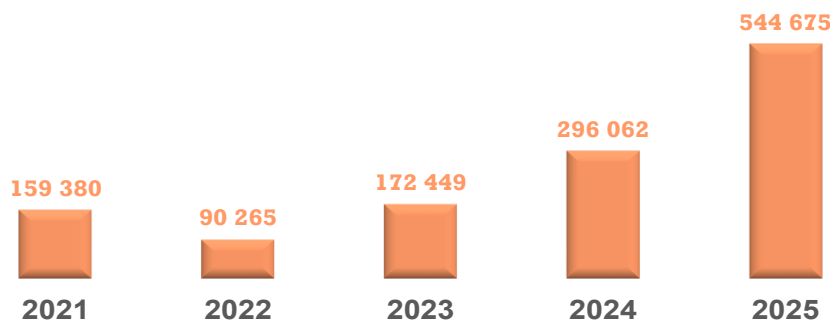
	CA 2024	BP 2025*	CFU 2025	Taux Réalisation	Evolution en % CA24/ CFU25
001	résultat reporté				
16	Emprunts et dettes assimilées	123 417	198 790	186 107	93,6%
20	Frais d'études	10 533	112 650	98 187	87,2%
21	Immobilisations corporelles	7 710	92 198	31 076	33,7%
23	Immobilisations en cours	277 819	917 318	415 412	45,3%
	Travaux de bâtiments (reserves)		6 053 123		
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES	419 479	7 374 079	730 782	9,9%
040	Op d'ordre de transfert entre sections				
	139 subvention d'investissement transférées	86 479	86 580	86 479	99,9%
	TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	86 479	86 580	86 479	99,9%
	TOTAL DÉPENSES (réelles & ordre) (hors reserve)	505 958	7 460 659	817 261	11,0%

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement sont classées en deux catégories dans notre cas afin de simplifier la présentation :

- Les dépenses d'équipement (chapitres N° 20, 21, 23) d'un montant de **545 k€** ont concerné principalement :
 - Les travaux de rénovation du bâtiment d'accueil du site de Saint-Beauzire.
 - L'installation d'une pompe à chaleur pour le confort chaud/froid et une centrale de traitement d'air avec PAC pour certains laboratoires au bâtiment A1 du site de Saint-Beauzire (CCI).
 - Dans le cadre du marché public d'exploitation technique (P3 ou renouvellement des équipements et gros entretien), remplacement des armoires électriques et l'installation d'une pompe à chaleur pour le confort chaud/froid respectivement dans 2 bâtiments du site de Riom.
 - Les travaux de réfection d'étanchéité des bâtiments de l'hôtel des entreprises
 - Achat d'équipement de vidéo conférence, d'écran et de mobiliers pour espaces communs
 - Remplacement d'extincteurs
- Les dépenses liées au remboursement en capital de la dette et au reversement des cautions qui se sont élevées à **186 k€**.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EN €



DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

- L'amortissement des subventions

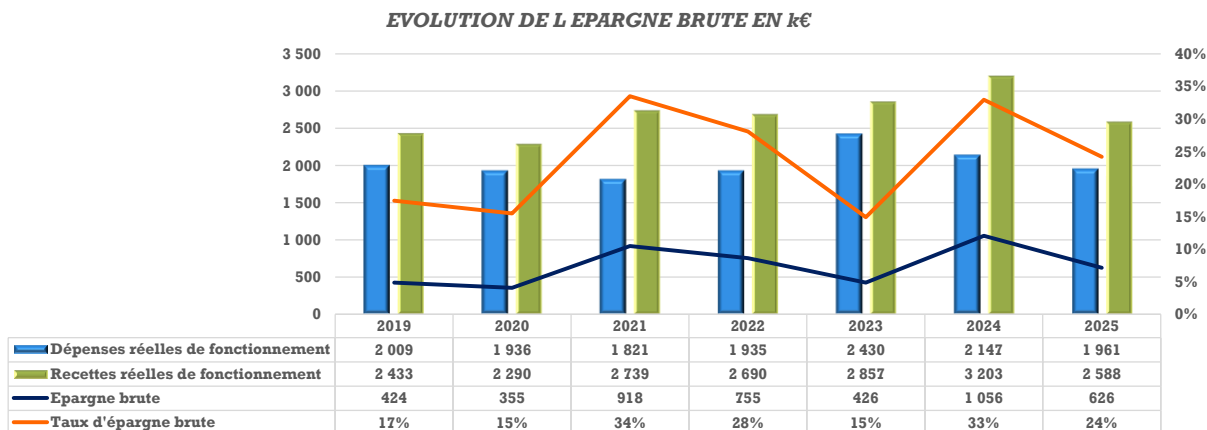
En 2025, le SMO a procédé à des dépenses d'ordre d'investissement de **86 k€** au titre de l'amortissement des subventions transférées.

C. RESULTAT D'INVESTISSEMENT

L'exercice 2025 a été clôturé avec un excédent d'investissement de **2 740 k€**, composé du résultat de l'exécution de l'exercice 2025, soit 821 k€, et du résultat de fonctionnement reporté en 2024, soit 1 919 k€.

IV. RATIOS D'ÉPARGNE ET D'ENDETTEMENT

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle doit d'abord permettre le remboursement de la dette en capital arrivant à échéance, puis la participation au financement des investissements. Plus le niveau d'épargne est élevé, plus la capacité de désendettement s'améliore.



Nb : les recettes réelles 2024 sont hors produits de cession (190k€).

L'historique ci-dessus, représente sur la période 2019-2025, l'évolution des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement en (k€), la différence entre les deux soit l'épargne brut et le taux d'épargne brute correspondant au rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles.

L'exécution du budget 2025 a généré une **épargne brute qui représente 24%** des recettes réelles de fonctionnement. Pour information, un taux d'épargne brute est jugé satisfaisant au-dessus de 10% et un seuil d'alerte en deçà de 7%).

Le SMO Biopôle Clermont-Limagne s'est désendetté de 1 671 K€ sur la période 2013- 2025.

Avec la souscription d'un emprunt auprès de la Caisse d'épargne Auvergne Limousin pour l'ensemble des travaux de rénovation et le 1^{er} déblocage de 400 k€ en décembre 2025, l'endettement du SMO Biopôle Clermont-Limagne est de 600 k€ d'encours au 31 décembre 2025.

COMPOSITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN K€	
TAUX	Capital restant dû au 31/12/2025
Taux fixe 4,5% (CDC)	61
Taux fixe 4,2 % (CE)	139
Taux livret A+0,80 marge (CE)	400
Encours de la dette au 31/12/2025	600

